



guide
de
l'Enfance
et de
la Famille

VILLE DE
saintjean

MISE À JOUR 2023-2024

WWW.MAIRIE-SAINTJEAN.FR

Sommaire

0-3 ans..... p.5

3-11 ans.....p.8

11-14 ans.....p.14

+ 14 ans.....p.16

Famille.....p.17

Vie culturelle et locale.....p.18

Edito

Chers parents, chères familles,

Le mois de septembre marque chaque année le moment très attendu de la rentrée. La Municipalité met tout en œuvre pour prendre soin de vos enfants. En effet, nombreux sont les services qui leur sont offerts en lien avec le projet éducatif de la ville, en respectant le rythme de chacun. L'épanouissement et la réussite des enfants passent par une confiance et une coopération renouvelées entre l'ensemble des membres de la communauté éducative.

La qualité de ces services, à laquelle nous sommes attachés, est aussi rendue possible grâce au soutien de la CAF de la Haute-Garonne. Il s'inscrit dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, qui sera reconduite en 2024 pour 5 ans, et qui détermine avec nos partenaires les services à développer ou à réorienter en priorité au regard des besoins de Saint-Jean.

La réussite éducative passe également par l'instauration d'une relation partenariale avec les parents, que nous avons pour ambition d'accompagner, sans oublier les plus fragiles d'entre eux.

Notre priorité est d'aider les enfants à grandir, à apprendre et à évoluer dans un cadre apaisé. Le parcours éducatif, la formation des plus jeunes sont au cœur de nos priorités. Nous avons également l'ambition d'accompagner l'enfant et sa famille depuis le plus jeune âge jusqu'à l'adolescence. Des passerelles sont ainsi mises en place entre toutes les étapes de la vie de nos jeunes. De la crèche jusqu'au collège, en passant par le lieu d'accueil petite enfance et l'école, les familles bénéficient d'une véritable continuité éducative et de soutien.

Je tiens à saluer le professionnalisme et l'adaptation des équipes éducatives et des équipes municipales qui, grâce à un partenariat étroit et malgré un contexte budgétaire contraint, contribuent à la structuration des services, afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins repérés des familles.

Le présent guide, remanié et simplifié, a pour objectif de vous aider, très concrètement, dans les démarches à accomplir pour vos enfants : inscriptions en crèche, aux activités périscolaires ou extrascolaires, actions proposées en matière de jeunesse, etc...

Nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous, à vos enfants, petits ou grands, une belle rentrée !



Bruno Espic
Maire de Saint-Jean



Céline Moretto
Première adjointe en charge
de l'Éducation et de la Famille
Référente Égalité Femmes/hommes

0-3 ans

3-11 ans

11-14 ans

+ 14 ans

Famille

Culture, et
associations

Un dossier unique Familles, C'est plus pratique !

À COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2023

À compter de cette date, les formalités administratives familles (accueil petite enfance, enfance et jeunesse) vont être simplifiées grâce au dossier unique d'inscription 0-14 ans. Le dossier suivra tout le parcours de l'enfant, depuis sa pré-inscription dans les modes d'accueils petite enfance jusqu'au Club Ados.

Dossier interactif disponible sur www.mairie-saintjean.fr rubrique Petite enfance ou Enfance.

Renseignements : guichet.unique@mairie-saintjean.fr ou 05 32 09 68 00

Dossier unique d'inscription

De 0 à 14 ans
Petite Enfance – Enfance – Ados



Guichet Unique
4 Chemin de la Croix de Saquet
31120 Saint-Jean

guichet.unique@mairie-saintjean.fr
www.mairie-saintjean.fr
pour les enfants de 0 à 3 ans

Kiosque famille
Rue de la Gare - 31120 Saint-Jean
accueil.petiteenfance@msa.saintjean.fr

Votre dossier doit être accompagné des justificatifs suivants :

Pour les enfants de 0 à 3 ans

- Justificatif de domicile
- Acte de naissance dès obtention
- Dernier avis d'imposition (estimation du coût de l'accueil)
- Numéro CAF ou MSA

Pour les enfants de 3 à 14 ans

- Attestation d'assurance scolaire et extrascolaire
- Copie du carnet de vaccinations
- Justificatif de domicile
- Livret de famille
- Jugement de séparation ou de divorce pour les parents séparés
- RIB si mise en place du prélèvement automatique
- Dernier avis d'imposition si non allocataire CAF/MSA

RENSEIGNEMENTS

ÉGAUX

Responsable n°2
Nom : _____
Prénom : _____
Lien avec l'enfant : _____

Oui Non Autorité parentale Oui Non

Email : _____
Tél. domicile : _____
Tél. portable : _____
Tél. professionnel : _____
Adresse Idem : _____
240 Saint-Jean Code postal / commune Idem

Je Divorcé(e)s Séparé(e)s Marié(e)s Un(e) libre Veuf(ve)

MSA

Municipaux à consulter mon quotient familial auprès de la CAF ou de la MSA.

Des informations sur les activités de la commune ? Oui Non

Envoyez, par mail, des informations relatives à la petite enfance, à l'école, au périscolaire et à des informations sur des spectacles, des sorties et des événements sur Saint-Jean. Envoyez, par mail, des informations relatives à la petite enfance, à l'école, au périscolaire et à

Prénom	Date de naissance	Sexe	Etablissement fréquenté



Les accueils des 0-3 ans

Le Relais Petite Enfance (RPE)

C'est un service pour les parents et les professionnels de l'accueil.

Il propose différents services :

- des informations sur l'ensemble des modes d'accueil de l'enfant
- des explications sur la relation contractuelle parent-assistant(e) maternel(le)
- une liste des assistant(e)s maternell(e)s actualisée en fonction des disponibilités
- des animations collectives pour les enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) et garde à domicile
- des temps d'écoute, d'échange et de soutien dans la pratique quotidienne des professionnels de l'accueil à domicile et en Maison d'Assistant(e)s Maternell(e)s.

Informations : Relais Petite Enfance - Maison de l'Enfance et de la Famille - 37 Bis Avenue Lapeyrière 05 32 09 68 32 relais.petiteenfance@mairie-saintjean.fr

Guichet Unique Petite Enfance

Un rendez-vous est proposé à tous les parents et futurs pour les accompagner dans la recherche d'un mode d'accueil individuel et collectif sur la commune. L'organisation familiale et professionnelle guide le choix d'un mode d'accueil adapté à l'enfant : souhaits éducatifs, horaires de travail, temps de trajet, budget, les possibilités d'accueil... Tous les modes d'accueil agréés répondent aux conditions pour assurer à l'enfant son développement dans un environnement sécurisé.

Commission d'attribution des places en crèche

Elle étudie l'ensemble des demandes d'accueil enregistrées et suivies par le guichet unique petite enfance. Les demandes sont examinées de manière anonyme. Elle se réunit tout au long de l'année pour attribuer les places dans les crèches et orienter les parents vers le Relais Petite Enfance et les assistant(e)s maternell(e)s.

Information : 05 32 09 67 42 / petite.enfance@mairie-saintjean.fr

Information et inscriptions :

05 32 09 68 00 / guichet.unique@mairie-saintjean.fr

0-3 ans

3-11 ans

11-14 ans

+ 14 ans

Famille

Culture, et associations

Accueil collectif

Les crèches «**Au Pays des Fées**» et «**La Pitchounelle**» accueillent les enfants de deux mois et demi jusqu'à leur entrée à l'école maternelle. **Un accueil régulier, occasionnel et un accueil d'urgence** sont proposés du **lundi au vendredi entre 7h30 à 18h30**.

La Ville de Saint-Jean met à disposition les locaux, les équipements techniques et le mobilier nécessaires à leur fonctionnement avec l'aide de la CAF et de la PMI de la Haute Garonne.

Les établissements d'accueil du jeune enfant sont gérés en délégation de service public.

Le projet éducatif se traduit par des valeurs de laïcité, de mixité et d'ouverture vers l'extérieur. Il s'articule autour d'un accueil sécurisant de l'enfant pour accompagner son développement, favoriser sa socialisation et enrichir les liens entre familles et professionnels.



Multi-accueil «**Au Pays des Fées**»

Directrice : Lisa Brousse
50 agréments
Place François Mitterrand
05 62 79 56 02
aupaysdesfees@leolagrange.org

Multi-accueil «**La Pitchounelle** »

Directrice : Marie-Françoise Capel
28 agréments
20 Avenue de Lestang
05 61 74 50 34
lapitchounelle@leolagrange.org

Maison d'Assistantes Maternelles

Elle s'inscrit dans le cadre d'une politique de diversification des modes d'accueil de la petite enfance. La Mam est une structure d'accueil destinée aux jeunes enfants qui peut regrouper jusqu'à 6 assistant(e)s maternell(e)s agréé(e)s par le service de Protection Maternelle Infantile pour exercer leur métier ensemble hors de leur domicile.

Il existe une **Mam «les Crocs Mignons»** située 8 Rue Louis Auguste Blanqui avec 2 assistantes maternelles qui accueillent 8 enfants.

Une nouvelle Mam «Le cocon des p'tits curieux» ouvrira en janvier 2024, 4 Rue du 11 mai 1945, avec 3 assistantes maternelles qui proposeront 12 places d'accueil individuel pour des enfants exclusivement domiciliés à Saint-Jean.

NOS PARTENAIRES

La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

La PMI est un dispositif médico-social du Conseil départemental qui propose des consultations gratuites pour les nourrissons et enfants de moins de 6 ans effectuées par un médecin pédiatre et des puéricultrices. Les équipes pluridisciplinaires de la Maison Des Solidarités de Saint-Jean organisent différentes actions à destination des familles :

Maison des Solidarités (MDS)

8 chemin du Bois de Saget - 05 34 25 50 50
Consultation sur rdv

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

La Caf propose des services pour trouver un mode de garde proche de votre domicile ou de votre travail grâce à une carte interactive, s'informer sur les aides et poser une question sur les modes d'accueil.

Services disponibles sur le site caf.fr/allocataires/caf-de-la-haute-garonne

Permanences :

- Administratives > tous les mercredis hors vacances scolaires sur RDV
CAFFR ou 3230
- Sociales (suite à une séparation, un décès...) > tous les jeudis sur RDV
05 67 77 44 56

0-3 ans

3-11 ans

11-14 ans

+ 14 ans

Famille

Culture, et associations

Les accueils des 3-11 ans

QUI FAIT QUOI ?

La Ville de Saint-Jean

est responsable de la construction, du fonctionnement et de l'entretien des locaux scolaires. La Ville effectue les pré-inscriptions scolaires, détermine le budget de l'école (crédits scolaires, matériel, mobilier...) et assure le fonctionnement de la restauration scolaire ainsi que des services péri et extra scolaires. Elle est aussi responsable du personnel ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles).

La Ville propose tout au long de l'année aux enseignants des actions culturelles et de citoyenneté. Elle met à disposition, même s'il ne s'agit pas d'une compétence obligatoire, des intervenants sportifs (de la GS au CM2). De plus, elle finance la location de la piscine de L'Union ainsi que les transports en bus pour permettre aux élèves de s'y rendre. Elle finance également des activités musicales (spectacles, animations...). Enfin, elle met à disposition ses installations sportives et prend en charge un trajet en bus pour les classes les plus éloignées.

L'Éducation Nationale

assure la nomination des enseignants, leur rémunération et le contenu des enseignements. Saint-Jean dépend de la circonscription de Rouffiac-Tolosan, qui est placée sous la responsabilité de M. l'Inspecteur de l'Éducation nationale. Il est lui-même sous l'autorité du Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale. L'inspecteur de circonscription est le responsable hiérarchique des enseignants. Les directrices des écoles effectuent toutes les tâches administratives et assurent l'animation pédagogique de l'équipe.

Le Conseil d'école

est l'instance de concertation au sein de l'école, réunissant la direction de l'école, les enseignants, des élus et personnels municipaux et des représentants des parents d'élèves. Il vote le règlement intérieur, participe à l'élaboration du projet d'école et donne son avis sur toutes les questions liées à la vie de l'école.

Les écoles

Le territoire de la commune comprend **trois groupes scolaires**.
L'affectation des élèves est déterminée en fonction du lieu de résidence des familles et des capacités d'accueil de chaque école.

Groupe Scolaire Marcel Langer

71 chemin Montrabé
Maternelle (4 classes) Elémentaire (7 classes)
Directrice : Mathilde Cros
05 32 09 68 05 / ce.0312710c@ac-toulouse.fr

Groupe scolaire Marie-Louise Dissard

Place François-Mitterand
Maternelle (6 classes) Elémentaire (11 classes dont la classe Ulis)
Directrice : Corinne Cartier
05 32 09 68 15 / ce.0312419l@ac-toulouse.fr

Groupe Scolaire Joséphine Baker

Rue des Arbousiers

Maternelle (6 classes)

Directrice : Virginie Taillefer

05 32 09 68 11 / ce.0311658j@ac-toulouse.fr

Elémentaire (9 classes)

Directrice : Elisa Rodil Papaït

05 32 09 68 10 / ce.0311625y@ac-toulouse.fr

La commune de Saint-Jean accueille une **classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)** pour l'accueil d'enfants de différentes communes, en situation de handicap.

Située à l'école Marie-Louise Dissard, elle accueille au maximum 12 élèves, susceptibles de bénéficier d'un transport adapté mis à disposition par le Conseil départemental.

Associations de parents d'élèves

FCPE - Ecole Marie-Louise Dissard - fcpedissard@gmail.com

AIPE - Ecole Marie-Louise Dissard - aipesaintjean@gmail.com

AIPE - Ecole Marcel Langer - aipemarcellanger@laposte.fr

FCPE - Ecoles Joséphine Baker - fcpepreissac@gmail.com

FCPE - Collège Romain Rolland - college.romain.rolland.fcpe@gmail.com

L'Aide aux devoirs

Espace solidarité - 05 61 74 06 46 - g.taron@libertysurf.fr

Inspection de l'Éducation Nationale

Allée des Platanes 31180 Rouffiac Tolosan
05 67 52 40 36 - ien31-rouffiac@ac-toulouse.fr

Info démarches : pour une préinscription à l'école, contacter le service Education/Guichet unique au 05.32.09.68.00 ou education@mairie-saintjean.fr ou télécharger la fiche de pré-inscription sur : www.mairie-saintjean.fr/mes-services/enfance-jeunesse-education/ecole

0-3 ans

3-11 ans

11-14 ans

+ 14 ans

Famille

Culture, et associations

Les Accueils de Loisirs Associés aux Ecoles

Il existe un ALAÉ (Accueil de Loisirs Associé aux Écoles) dans chaque école de la commune. Il accueille les enfants scolarisés, avant et après l'école, ainsi que le mercredi après-midi. Les ALAÉ sont des accueils de loisirs organisés sur les temps périscolaires.

Le personnel propose des animations et des activités ludiques aux enfants et veille particulièrement à conserver une ambiance sereine et sécurisante. Ces ateliers, menés en cohérence avec les projets d'école, privilégient le rythme de l'enfant et l'invitent, durant une journée bien chargée, au repos, au jeu et à la lecture.

Fonctionnement (horaires - rentrée 2023)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30-8h50	ALAÉ MATERNELLE ET ALAÉ ELÉMENTAIRE				
8h50-9h00	ACCUEIL PAR LES ENSEIGNANTS				
9h00-12h00	ÉCOLE				
12h00-13h50	ALAÉ et RESTAURATION				
13h50-14h00	ACCUEIL PAR LES ENSEIGNANTS		Accueil ALAÉ sur chaque école de 12h00 à 14h (possibilité de récupérer son enfant entre 13h30 et 14h)		ACCUEIL PAR LES ENSEIGNANTS
14h00-16h15	ÉCOLE				ÉCOLE
16h15-18h30	ALAÉ		de 14h à 18h30		ALAÉ

Pour récupérer son enfant le soir

Chaque soir de la semaine, le départ s'échelonne de 16h30 à 18h30. Les parents ne pouvant, exceptionnellement, pas venir chercher leur enfant à l'heure de fermeture devront prévenir le responsable de l'ALAÉ dans les meilleurs délais.

Infos démarches

ALAÉ Marie-Louise Dissard Élémentaire : 06 72 88 89 97 Maternelle : 06 08 26 86 01 alae.dissard@mairie-saintjean.fr	ALAÉ Marcel Langer Élémentaire : 06 19 71 22 04 Maternelle : 06 19 86 26 36 alae.langer@mairie-saintjean.fr	ALAÉ Joséphine Baker Élémentaire : 06 13 04 03 12 Maternelle : 06 71 27 81 86 alae.baker@mairie-saintjean.fr
---	---	--

Accueil de loisirs -vacances scolaires-

Fonctionnement

Il accueille les enfants de la Petite Section au CM2 (de 3 à 12 ans) durant **les vacances scolaires**, du **lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30**. L'accueil se fait à la journée ou à la demi-journée.

Possibilité d'amener ou récupérer son enfant entre 11h30 et 12h ou 13h30 et 14h, accueil le matin avant 9h30, départ le soir à partir de 17h.

L'Accueil de loisirs propose des activités de découverte, favorisant l'autonomie (sport, activités manuelles, expression...) ainsi que des sorties (piscine, cinéma, accrobranche...)

Séjours

Chaque année, la Ville organise plusieurs séjours thématiques (sport, mer, multi activités ...) pour les enfants de 5 à 11 ans, lors des vacances de Pâques et d'été.

Infos démarches

Toutes informations utiles à retrouver sur <https://familles.mairie-saintjean.fr/kiosque/moncompte/>, à l'aide de votre identifiant fourni par la Ville* et votre mot de passe ou contacter le Service Education ou l'ALSH

05 32 09 68 00 ou 05 32 09 68 12

education@mairie-saintjean.fr ou accueil.loisirs@mairie-saintjean.fr



* disponible sur vos factures ou sur le certificat de pré-inscription scolaire.

0-3 ans

3-11 ans

11-14 ans

+ 14 ans

Famille

Culture, et associations

Restauration scolaire

Le restaurant scolaire est ouvert à tous les enfants scolarisés sur la commune et inscrits à l'ALAE. Il fonctionne les jours de classe (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi).

Les repas sont préparés et livrés par un prestataire. Les produits frais et en circuits courts sont privilégiés. 20% de produits bio au minimum sont aussi proposés.

Conformément à la loi EGalim, un menu végétarien est proposé chaque semaine (menu à base de protéines végétales pouvant également comporter des œufs ou des produits laitiers).

Les enfants de Grande Section aux CM2 mangent dans chacun des selfs des 3 cantines, les enfants de Petite et Moyenne Section sont servis à table.

Menus

Les menus sont disponibles sur le site internet de la Ville, sur le Kiosque famille ou dans les panneaux d'affichage devant chaque école.

Prise en charge par la Ville de certains repas (sans viande, sans porc) au tarif habituel.

Allergies

Pour les enfants souffrant d'allergies alimentaires, ou suivant un régime alimentaire lié à une maladie chronique, il est possible de mettre en place un Protocole d'Accueil Individualisé.

Possibilité de fournir un panier repas sous condition, après signature d'un protocole avec la Ville.

Pour la mise en place d'un PAI, contacter la Direction de l'école ou le service Restauration scolaire pour connaître les démarches à suivre.

Plus d'infos sur :

www.mairie-saintjean.fr/mes-services/enfance-jeunesse-education/la_cantine

Infos démarches

Service Éducation

05 32 09 68 00

education@mairie-saintjean.fr

à noter !

Une collecte des bio-déchets alimentaires est réalisée dans chaque restaurant durant le temps scolaire et les vacances mais aussi dans les crèches.

Kiosque Famille

À travers le Kiosque Famille, interface numérique dédiée, les familles peuvent inscrire en toute tranquillité leurs enfants, aux activités périscolaires ou extrascolaires (ALAE midi et cantine, ALAE mercredi après-midi, ALSH et Club Ados ...) et régler directement leurs factures en ligne.

Avec ce service personnalisé, accessible 24h/24 et 7j/7 via Internet, de nombreuses démarches peuvent être accomplies en limitant les déplacements en mairie.

Guichet unique, procédures simplifiées, démarches dématérialisées... autant d'outils pour faciliter la vie des familles.

Accès par <https://familles.mairie-saintjean.fr/kiosque/moncompte/>, à l'aide de votre identifiant fourni par la Ville et votre mot de passe ou depuis le site internet de la Ville (page d'accueil).

La facture est mensuelle et regroupe toutes les prestations consommées, hors crèches (ALSH, Alaé, cantine, Club Ados). Elle est établie chaque début de mois pour le mois précédent avec un délai de paiement étendu (exemple : facture de janvier à régler avant le 31 mars).

Modes de paiement : par carte bancaire en ligne ou au service, prélèvement automatique, espèces, chèques. Notification Aide au temps libre CAF, Comités d'entreprises ou chèques vacances (uniquement pour les accueils durant les vacances scolaires).

Aides financières

Les familles rencontrant des difficultés peuvent contacter une assistante sociale à la Maison des Solidarités qui fera le lien avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Maison des solidarités de Saint-Jean

8, Chemin du bois de Saget 31240 Saint-Jean
05 34 25 50 50

CCAS

4, Chemin du Bois de Saget 31240 Saint-Jean
05 32 09 68 25

0-3 ans

3-11 ans

11-14 ans

+ 14 ans

Famille

Culture, et associations

Les accueils des 11-14 ans

L'Éducation Nationale

Pour encadrer les élèves et gérer l'établissement, le collège dispose d'une équipe enseignante, d'une équipe de direction, d'un service vie scolaire, d'un secrétariat administratif, d'une infirmerie.

Collège Romain Rolland

Chemin Belbèze

Principale du collège : Virginie Amigues

05 61 37 67 00

0311722d@ac-toulouse.fr

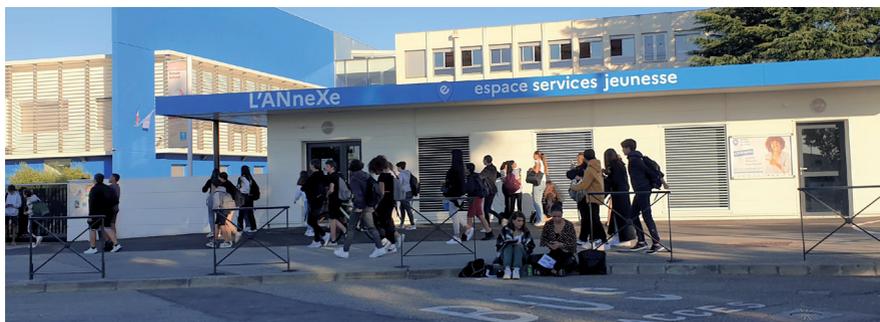
L'espace service jeunesse l'ANneXe

Située dans l'enceinte du Collège Romain Rolland, l'**ANneXe** est labellisée Espace Service Jeunesse par le Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, suite à la candidature de la Ville, associée à la MJC et au Collège de Saint-Jean, dans le cadre d'un appel à projets national, soutenu par l'État et financé par la Caisse des Dépôts mais aussi par la CAF de Haute-Garonne. Il est le seul projet retenu en Occitanie.

Projet innovant et expérimental où les encadrants (enseignants, éducateurs, animateurs) construisent ensemble des projets correspondant aux besoins des jeunes.

Des actions en matière d'éducation, de formation et de jeunesse menées au plus près du territoire en direction des jeunes et leurs familles.

A Saint-Jean, ce projet est mené en partenariat avec Toulouse Métropole, le Département de la Haute-Garonne, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Haute-Garonne et le Ministère de l'Armée (centre du service national de la jeunesse).



Les accueils des 11-14 ans

L'ANNEXE : UNE OFFRE DE SERVICES POUR LES 11-14 ANS

En temps scolaire

- Des accueils loisirs, de co-construction de projets, des permanences d'écoute et de prévention durant les pauses méridiennes
- Des groupes de paroles et des temps d'écoute avec des éducateurs et médiateurs prévention
- Un accueil des familles dans un lieu neutre, facile d'accès, et des rencontres de professionnels
- Des rencontres collégiens – infirmière – professionnels du social, du médico-social ...
- Des projets et actions à co-construire entre le Collège, la Ville et la MJC numérique et fabrication numérique...
- Des actions de prévention du décrochage scolaire, de remédiation, de redynamisation, d'accompagnement en cas d'exclusion temporaire...
- Des questions liées à l'orientation, à la recherche de stages (3^{ème}) en lien avec le territoire, ministages, animations ponctuelles...
- Une ouverture culturelle avec des expositions, une programmation d'actions culturelles en fonction de thématiques co-construites

Lors des vacances scolaires

- Le Club Ados s'installe à l'ANneXe. Il accueille également les jeunes, l'été, avant leur entrée en 6^{ème}
- Un accueil durant les vacances scolaires, un accompagnement vers l'autonomie, l'élaboration de projets de citoyenneté et de loisirs éducatifs, sportifs, culturels et artistiques, accompagnement à la mobilité
- Accueil par journée complète (entre 8h45 et 18h) ou par ½ journée (matin ou après-midi). Repas à fournir par la famille
- Encadrement par des animateurs diplômés qui proposent diverses activités en tenant compte des demandes de leur public
- Des séjours et des sorties ont aussi lieu tout au long de l'année

Consulter le site de la Ville, le blog du Club Ados de Saint-Jean
Planning des sorties disponible sur le blog du Club ados / sur le kiosque famille.
<https://leclubados.wordpress.com>

0-3 ans

3-11 ans

11-14 ans

+ 14 ans

Famille

Culture, et associations

L'accueil des plus de 14 ans : le Module

Une équipe pluridisciplinaire intervient sur les projets menés auprès des + de 14 ans.

En collaboration avec la MJC de Saint Jean et la Mission Locale de Haute-Garonne, mais aussi d'autres partenaires plus ponctuels, la Ville assure une continuité, en établissant une liaison pour le public post collégien avec des dispositifs nationaux ou locaux les concernant.

Dans ce lieu, il est proposé :

- Un accueil, accompagnement et orientation des jeunes dans l'ensemble de leurs démarches de vie sociale et d'orientation pré-professionnelle
- Une programmation d'animations hors les murs pour aller au-devant et vers les jeunes (créativité numérique, réalité virtuelle, cultures urbaines, manifestations culturelles ou sportives, stands d'information...)
- Une offre de services correspondant aux besoins exprimés tant par les publics, que repérés par les équipes intervenant sur ce lieu

LE MODULE EST SITUÉ AU 1, CHEMIN DE BELBÈZE

Contacts

Accueil jeunes MJC

1 chemin Belbèze
07 71 13 79 75 (Grégoire)
06 33 77 59 08 (Héloïse)
jeunesse@mjcstj31.fr

Prévention médiation Ville

1 chemin Belbèze
06 13 92 44 37 (éducateur)
06 25 96 50 14 (Olivier)
prevention.mediation@mairie-saintjean.fr

Permanences Mission Locale - Au Module

06 20 61 85 42 (Lydie Clément)
lydie.clement@ml31.org
Lundi : 9h-12h/14h-17h
Vendredi : 14h-17h (semaine paire)

06 95 47 64 72 (Violette Folini-Cavaille)
violette.folini-cavaille@ml31.org
Vendredi : 9h-12h (semaine impaire)

La Mission Locale dans d'autres lieux de la ville

Pôle Emploi

6 chemin du Bois de Saget
06 95 47 64 72 (Violette Folini-Cavaille)
violette.folini-cavaille@ml31.org
Mardi : 09h-12h (semaine paire)

Maison des Solidarités

8 chemin du Bois de Saget
06 95 47 64 72 (Violette Folini-Cavaille)
violette.folini-cavaille@ml31.org
Mercredi : 9h-12h/14h-17h (semaine impaire)
Mercredi : 9h-12h (semaine paire)

Accompagnements familiales, parentalité

Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

«La Maison des Couleurs»

La Maison des Couleurs accueille les enfants jusqu'à 6 ans, leurs parents et grands-parents, pour prendre soin du lien familial et social. Lieu confidentiel et anonyme.

Accueil : le lundi de 15h30 à 18h ; le mardi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h et le jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.

Espace Écoute Famille

Lieu d'accompagnement individuel ou collectif pour les personnes rencontrant des difficultés familiales afin de consolider les liens, les accompagner et les étayer.

Écoute anonyme et confidentielle assurée par la psychologue de la Ville. Service gratuit et sur rendez-vous uniquement.

Accueil Périnatalité

Pour les parents qui attendent ou souhaitent avoir un enfant, ou pour ceux qui (re)deviennent parents d'un enfant (jusqu'à 1 an). Échanges en petits groupes, soutenus par des professionnels.

Accueil : lundis de 14h à 15h pour les futurs parents et ceux qui souhaitent devenir parents
vendredis de 14h00 à 15h30 pour les parents dès la naissance jusqu'au 1 an de l'enfant.

Maison de l'Enfance et de la Famille

37 bis avenue Lapeyrière

LAEP : 05 32 09 68 30 / laep.maisondescouleurs@mairie-saintjean.fr

Espace écoute famille : 05 32 09 68 31 / marie.rouhaud@mairie-saintjean.fr

Accueil périnatalité : 06 26 47 31 19

Actions Familles du Café des Granges

Espace participatif de rencontre, de convivialité et d'échanges.

Cafés thématiques ayant vocation à renforcer le lien social et familial.

Sorties intergénérationnelles - Permanences familles sur RDV

Café des Granges

33 ter route d'Albi

Référente famille : Emilie Elias 05 32 09 67 11 / accueil.granges@mairie-saintjean.fr

Programme disponible sur le site internet de la ville-rubrique les Granges

0-3 ans

3-11 ans

11-14 ans

+ 14 ans

Famille

Culture, et associations

Animation de la vie culturelle et locale

Médiathèque-Ludothèque

Ouverte à tous, la Médiathèque-Ludothèque propose un large choix de livres, revues, documents multimédias et jeux. Programme d'animations et d'actions culturelles chaque trimestre.

Avec la carte d'adhésion « Les Granges », emprunt de documents et de jeux pour une durée de trois semaines. Accès à une multitude de ressources en ligne : livres numériques, presse, films, musique, formations, conférences, soutien scolaire, jeux...

Médiathèque : 05 32 09 67 50 - mediatheque@mairie-saintjean.fr

Ludothèque : 05 32 09 67 54 - ludotheque@mairie-sainjean.fr

Café des Granges

Espace participatif de rencontre, de convivialité et d'échanges, le Café des Granges

accueille les personnes seules, les couples, les familles, avec ou sans enfants, les séniors.

Tout au long de la semaine, l'équipe propose des cafés thématiques qui ont pour vocation à renforcer le lien social et intergénérationnel autour d'ateliers : Café Numérique, Cafés Famille, Café C'FaitMaison, Café Gamer, Café Citoyen, Café Culture, Café Bricole...

Café des Granges : 05 32 09 68 37 - 06 14 58 14 91 - accueil.granges@mairie-saintjean.fr

Espace Palumbo

La salle de spectacle est un espace de création et de diffusion qui propose des spectacles tout public et jeune public.

Tous les genres sont représentés : musique (variétés, classique, musique du monde, jazz...), théâtre, danse, magie, cirque, ...

Un programme d'actions culturelles est proposé tout au long de l'année soit dans le cadre des Parcours d'Education Artistique et Culturel, soit par le développement de partenariat avec les acteurs culturels du territoire et métropolitain.

La carte d'adhésion « Les Granges » donne accès au tarif réduit pour les spectacles organisés à l'Espace Palumbo.

Espace Palumbo : 05 32 09 67 41 - culture@mairie-saintjean.fr

CréaTech, FabLab de la Maison des Jeunes et de la Culture

C'est un laboratoire de fabrication numérique où toute personne, quel que soit son niveau de connaissance, va pouvoir venir tester et fabriquer elle-même tout type d'objets, accompagnée par le Fab Manager (différentes machines disponibles découpe-laser, imprimante 3D, fraiseuse-CNC, brodeuse numérique, découpe- vinyle...).

Créatech : 05 32 09 67 62

Associations

La Ville de Saint-Jean regroupe près de 80 associations, elles contribuent à l'enrichissement de la Ville et proposent une multitude d'activités. Sans aucun doute, cela contribue, au « bien-vivre » Saint-Jeannais !

La transmission de savoir-faire, de valeurs propres à chacune des activités proposées permettent de renforcer, surtout, pour les plus jeunes les valeurs éducatives si importantes, de les accompagner dans leur évolution vers le monde adulte, pour les moins jeunes de toujours s'accomplir.

Retrouvez la liste de toutes les associations Saint-Jeannaises sur [www.mairie-saintjean.fr / associations](http://www.mairie-saintjean.fr/associations)



0-3 ans

3-11 ans

11-14 ans

+ 14 ans

Famille

Culture, et associations

Calendrier scolaire 2023-2024

VILLE DE
saintjean

	<h2>Zone C</h2> <p>Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles</p>	<h3>ACCUEIL DE LOISIRS</h3> <p>(Accueil des enfants pendant les vacances scolaires)</p>	
		Dates limites d'inscription	Dates prévisionnelles de fermeture
PRE-RENTRÉE DES ENSEIGNANTS	Vendredi 1^{er} septembre 2023		
RENTRÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES	Lundi 4 septembre 2023		
VACANCES DE LA TOUSSAINT	Fin des cours : Ven. 20 octobre 2023 Reprise des cours : Lundi 6 novembre 2023	Lundi 10 octobre 2023 18h	Mercredi 3 novembre 2023
VACANCES DE NOËL	Fin des cours : Ven. 22 décembre 2023 Reprise des cours : Lundi 8 janvier 2024	Lundi 11 décembre 2023 18h	Du 25 nov. 2023 au 1^{er} jan. 2024
VACANCES D'HIVER	Fin des cours : Vendredi 9 février 2024 Reprise des cours : Lundi 26 février 2024	Lundi 12 février 2024 18h	
VACANCES DE PRINTEMPS	Fin des cours : Vendredi 5 avril 2024 Reprise des cours : Lundi 22 avril 2024	Lundi 25 mars 2024 18h	
VACANCES D'ÉTÉ	Fin des cours : Vendredi 5 juillet 2024	10 juin 18h (juillet) 10 juillet 18h (août)	Information communiquée ultérieurement